



Communauté métropolitaine  
de Montréal

**FORUM DES MAIRES ET MAIRESSES POUR LA PROTECTION ET LA MISE  
EN VALEUR DES MILIEUX NATURELS DU GRAND MONTRÉAL**

**Mot d'ouverture**

*Allocution de M. Denis CODERRE  
Maire de la Ville de Montréal et  
président de la Communauté métropolitaine de Montréal*

12 mai 2015



M. Martin MURRAY, maire de Saint-Bruno-de-Montarville;

M. Georges BOURELLE, maire de Beaconsfield;

Mme Caroline St-Hilaire, mairesse de Longueuil;

Mesdames et Messieurs les maires et les mairesses;

Mesdames et Messieurs,

D'entrée de jeu, je tiens à souligner l'implication des maires de Saint-Bruno-de-Montarville et de Beaconsfield, messieurs MURRAY et BOURELLE, qui sont les instigateurs de l'événement d'aujourd'hui.

Ils ont vu juste en proposant de réunir des élus et des professionnels du domaine de l'environnement pour discuter des façons de mieux outiller les villes pour assurer la



protection et la mise en valeur des milieux naturels du Grand Montréal.

Depuis l'entrée en vigueur du PMAD, en 2012, le Grand Montréal s'est donné des objectifs ambitieux en matière d'environnement soit, de protéger 17 % du territoire du Grand Montréal et de porter le couvert forestier à 30 % du territoire.

Pour atteindre ces objectifs, une mobilisation de l'ensemble des 82 municipalités du Grand Montréal est requise et constitue un des ingrédients clés du succès de la mise en œuvre du PMAD.



Mais, il faut également que les municipalités, à qui la responsabilité concrète de la mise en œuvre du PMAD incombe, soient dotées de moyens adéquats pour atteindre ces objectifs. Il faut que nos municipalités aient les moyens des ambitions que fixe le PMAD en termes de développement durable.

C'est d'ailleurs un peu le thème général du forum d'aujourd'hui : se donner les moyens de nos ambitions pour protéger et mettre en valeur les milieux naturels du Grand Montréal.

De notre côté, à Montréal, nous poursuivrons nos efforts. À cet égard, je souhaite vous rappeler quelques initiatives importantes :



---

Depuis l'adoption de la *Politique de protection et de mise en valeur des milieux naturels* par la Ville de Montréal en 2004, les superficies protégées sont passées de 3,1 % à 5,9 %.

Et avec l'entrée en vigueur du *Schéma d'aménagement et de développement* (SAD) le 1<sup>er</sup> avril, nous venons de faire passer de 6 % en 2004 à 10 % l'objectif de protection des milieux intérieurs sur le territoire de l'agglomération;

Il faut souligner que le comité exécutif a donné un accord de principe pour la protection de 150 hectares de propriétés municipales dans les écoterritoires. En plus des actions dans nos 10 écoterritoires, nous avons identifié comme sites d'intérêt dans le *SAD*, les bois et corridors forestiers métropolitains, les mosaïques de milieux naturels, ainsi que les rives et littoraux à dominance naturelle. Le projet de



paysage humanisé de L'Île-Bizard, quant à lui, a franchi une étape importante, avec l'envoi du dossier de demande de reconnaissance au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.

Par la récente annonce du *Plan d'eau*, nous prévoyons des interventions de mise en valeur de trois ruisseaux montréalais : la coulée Grou, la rivière Saint-Pierre et le ruisseau Bertrand;

Et nous avons annoncé le financement pour des aménagements en rive aux abords de la rivière des Prairies qui favoriseront la renaturalisation de portions de rives, l'accès public et des usages récréatifs pour le citoyen qui souhaite se réapproprier les rives.



Enfin, des investissements importants sont alloués à la protection et l'accroissement de la forêt urbaine à Montréal et à la lutte contre l'agrile du frêne.

Ce sont des exemples de nos initiatives à Montréal.

Vous avez les vôtres que l'on souhaite entendre.

En outre, le Forum permettra d'aborder de façon concrète la mise en œuvre du PMAD alors que certaines municipalités, parmi les plus dynamiques, se questionnent sur les limites de leurs outils d'interventions.

Les principaux enjeux qui se posent pour la protection et la mise en valeur des milieux naturels seront discutés. Ces enjeux touchent concrètement et quotidiennement notre



travail en tant qu'élus municipaux. Des exemples de bonnes pratiques seront cités et présentés comme des sources d'inspiration.

Mes collègues, les mairesses de Longueuil et de Châteauguay, Mesdames Caroline St-Hilaire et Nathalie Simon ainsi que le maire de Lorraine, M. Ramez Ayoub, nous parleront de projets inspirants qui s'inscrivent dans l'esprit du PMAD.

Par ailleurs, des outils juridiques seront détaillés et identifiés comme autant de moyens à la disposition des municipalités désireuses de s'engager sur la voie de la protection et de la mise en valeur des milieux naturels.





Au terme du Forum, nous devrions être tous encore plus convaincus de la pertinence de nos objectifs en matière de protection et de mise en valeur de l'environnement et des façons d'atteindre ces objectifs.

Sur ce, je vous souhaite un bon forum.